



# LE PETIT CEGESTIN



Le journal de votre Centre de Gestion Agréé

Mal 2016 Numéro 13 – le petit CEGESTIN

## Edito : l'adaptation technologique

« Technologie » rime-t-elle avec « croissance » ?

C'est ce que pensent certains experts, comme à l'agence gouvernementale « France Stratégie ». Dans une récente note, ils suggèrent que les entreprises françaises disposent de réservoirs de productivité : l'investissement dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), tout comme le dynamisme entrepreneurial permettraient de soutenir la croissance. Enfin une note d'optimisme.

### Tous concernés

S'adapter aux technologies nouvelles est une nécessité : c'est déjà demain ! L'idée est confirmée par une majorité d'agriculteurs et de commerçants parmi ceux que nous avons interrogés, et dont vous pourrez découvrir le témoignage. Que ce soit le paiement sans contact pour le commerce de détail, ou le guidage par satellite pour l'agriculture, tous les secteurs de l'économie sont concernés.

### Un avantage pratique, à condition de se former

Ces technologies ont bien entendu un coût. Quel retour sur investissement en attendre, notamment pour un utilisateur novice ? Le passage par la case « formation » est bien souvent nécessaire. Heureusement, CE.GEST.I. est un dispensateur de formation en informatique reconnu. Il propose un large choix de stages, toujours renouvelé, pour vous aider à tirer le meilleur parti de vos outils numériques.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



[La vie des adhérents : l'entreprise connectée](#)



*« On n'a plus le droit de refuser la technologie, il faut vivre avec son temps. »*

## Dans ce numéro

- L'adaptation technologique (édito page 1)
- La vie des adhérents : faire évoluer les habitudes de paiement (témoignage page 2)
- L'informatique: « un bel outil pour l'agriculteur » (témoignage page 3)
- L'avis du technicien (actualité fiscale page 4)
- La vie du CGA (rencontres interprofessionnelles page 4)

Et toujours plus d'infos sur  
[WWW.CEGESTI.FR](http://WWW.CEGESTI.FR)

## Faire évoluer les habitudes de paiement

Depuis sa mise en place en 2013, le paiement sans contact est devenu une réalité pour bon nombre de consommateurs, de commerçants et d'artisans. Afin d'en comprendre le fonctionnement, le Petit Cegestin s'est rendu à la boulangerie-pâtisserie SECKINGER, à Nancy, qui a adopté et même anticipé le passage au « sans contact ». Sandra SECKINGER, responsable des ventes, témoigne.



### Pouvez-vous présenter la boulangerie-pâtisserie SECKINGER à nos lecteurs ?

Mon mari et moi sommes arrivés ici, avenue de la Libération, en 2005. Nous avons commencé avec 1 apprenti. Maintenant, nous sommes 4 à la fabrication et 4 à la vente.

### Dans quel contexte êtes-vous passés au « sans contact » ?

Nous sommes tombés en panne de TPE (« terminal de paiement électronique » NDLR). On nous a dit : « on vous met le dernier cri, avec le 'sans contact' qui va venir dans peu de temps ». Nous étions locataires de l'appareil et le remplacement ne nous a rien coûté.

### Cela représente quelle proportion de votre clientèle ?

10 % de personnes âgées (*rires*). Une grosse majorité des étudiants, des jeunes. Eux, ils n'ont jamais de liquide. S'ils pouvaient toujours payer en carte, ils le feraient.

### Comment augmenter la proportion d'utilisateurs, notamment chez les personnes âgées ?

La communication : il faudrait un message sur la sécurité. On entend souvent : « Non, je n'ai pas confiance, je préfère faire mon code ! ». Nous leur disons : « ne vous inquiétez pas, c'est quand même plafonné ». J'ai une Mamy qui n'osait pas le faire, c'est ma vendeuse qui le faisait. Un jour, je lui ai dit : « Mme L., c'est fait pour que ce soit beaucoup plus pratique,

vous n'avez plus besoin de chercher les chiffres sur le clavier, que vous ne voyez pas bien. Vous prenez votre carte, vous la posez : c'est à vous de le faire, pas à la vendeuse ! Il n'y a rien de plus facile. » Depuis, elle le fait toute seule. Je pense qu'il y a un apprentissage de notre part. C'est à nous de les diriger, de leur dire.

### Y a-t-il de la satisfaction, chez ceux qui l'utilisent ?

Je pense que oui. Ça commence à devenir un moyen de paiement courant. Avant, j'avais très peu de cartes bleues, maintenant j'en fais à foison. On ne sort plus le porte-monnaie, on sort la carte ! Les jeunes adorent. J'ai même un client, la cinquantaine, il ne sort même plus sa carte : il pose le portefeuille sur l'écran.

### Et la sécurité ?

Il y a celui qui s'en fiche, qui a totale confiance dans l'évolution technologique, et il y a les papys-mamys qui sont réfractaires. On entend tellement de choses, avec les cartes bancaires... Pourtant, il faut réellement poser la carte. Sinon, il ne se passe rien. On dit « sans contact », mais si le client ne pose pas sa carte, ça ne marche pas toujours.

### Plutôt smartphone ou carte bancaire ?

Smartphone, pas du tout. Ce n'est pas rentré dans les mœurs. C'est uniquement la carte bancaire sans contact.

### Le terminal est-il fiable ?

Il n'est jamais tombé en panne depuis le passage au « sans contact ».

### Et le coût ?

Pour nous, ce sont des frais bancaires. Il y a un minimum d'achat. Combien viennent pour une baguette avec une carte bleue ! Je dis non. Quand j'entends la pub : « Venez acheter votre baguette avec votre carte sans contact ! », ça me met hors de moi parce qu'on ne me fait aucune ristourne. Ce sont les mêmes

frais bancaires. Pour nous, pas pour les clients. Pour eux, il n'y a aucun impact.

### La monnaie traditionnelle va-t-elle bientôt disparaître ?

Je n'y crois pas du tout. Qu'ils nous suppriment les pièces de 1 et 2 centimes, oui, parce que ça pèse des tonnes. Par contre, si les pièces venaient à disparaître, il faudrait aussi supprimer les frais bancaires. Nous n'aurions plus de manipulation et de comptage de monnaie, nous serions tranquilles. Quel gain de temps ce serait !

### Un conseil à un(e) commerçant(e) qui hésiterait ?

A notre époque, nous n'avons plus le droit de dire non. Il faut vivre avec son temps. C'est à nous de négocier avec le banquier. Bien sûr, s'adapter au quartier. Dans le quartier où nous sommes, c'est obligé. Nous ne pouvons pas refuser un moyen de paiement. C'est comme les tickets restaurants. Ça coûte cher, mais si je ne les prenais pas, les gens iraient ailleurs. Certes, il y a un coût. Mais nous le répercutons.

### Merci pour votre témoignage et malgré le « sans contact », je vous serre la main !



## « L'informatique : un bel outil pour l'agriculteur »

Les agriculteurs se forment de plus en plus en informatique et apprécient les nouvelles technologies. Pour savoir comment ils les utilisent au quotidien, nous nous sommes rendus au GAEC Entre les Deux Villes, près de Lunéville. Marc GÉRARDIN et son fils Valéry nous ont connectés immédiatement à l'écran de leurs souvenirs, mais aussi de leur vision de l'avenir. Un témoignage moderne, déconnecté de la vision passiste du monde agricole, véhiculée parfois à tort par certains médias.



Marc GÉRARDIN

### **Vous souvenez-vous de votre premier ordinateur ?**

M. G. : A l'époque, c'était volumineux. La prise en main était compliquée.

V. G. : Dès qu'on utilisait Internet, on n'avait plus de téléphone. Il fallait plusieurs minutes, rien que pour établir la connexion.

M. G. : A 52 ans, je pensais pouvoir y échapper. Je n'avais plus que 8 ans à faire. Au premier abord, ça m'a dégoûté. Je ne savais même pas l'allumer. Le temps a passé, et j'ai toujours aimé faire. Je me suis retrouvé Président du Syndicat des Eaux. A la fin du premier mandat, j'ai ressenti le besoin de m'y mettre.

### **Trouvez-vous le travail administratif trop prenant ?**

M. G. : Le temps à y passer n'est pas forcément assez souple. Il faut reconnaître que ça représente en moyenne une heure par jour. Beaucoup se traite par informatique. Par exemple : les virements et les suivis bancaires.

V. G. : Tout ce qui est administratif, on fait ça le soir. On peut y arriver en 2 heures ou 2 heures et demie par semaine.

### **Internet s'est-il imposé dans la gestion d'exploitation ?**

M. G. : Internet facilite la vie, une fois qu'on sait s'en servir. Ça apporte beaucoup. Un ca-

mion de céréales part à 9 heures du matin. Aussitôt qu'il est vidé, par exemple à 10 heures du matin, on a le poids de ce qu'on vient de livrer. L'abattage des animaux, c'est pareil, on a le poids le lendemain. On peut comparer avec ce qu'on avait estimé à l'œil lors du chargement. C'est très intéressant.

V. G. : Mon frère s'occupe des cours des céréales. Il s'informe tous les jours.

### **Et la messagerie ?**

M. G. : Aujourd'hui, je ne pourrais plus m'en passer. Par mail, on dérange moins les gens. Quand la secrétaire n'est pas là, je peux consulter les messages du Syndicat. Elle est quitte de me les transférer. Je les ai comme je veux, quand je veux.

### **A part Internet, utilisez-vous d'autres outils ?**

M. G. : Nous avons un logiciel pour enregistrer toutes les interventions culturales sur les parcelles, tout ce qui est traitement. Un autre pour les bovins. Excel permet de construire des tableaux en couleur, avec ce qu'il y a à payer, les échéances...

### **L'informatique fait-elle gagner du temps ?**

V. G. : Ce n'est pas sûr. A moins de la maîtriser sur le bout des doigts. Certes, quand on remplit la déclaration PAC, ça va peut-être un peu plus vite. Sauf la première demi-heure, où on galère un petit peu. L'outil informatique est traître. On allume l'ordinateur avec une idée bien déterminée, et puis on va voir ceci ou cela. On met le doigt dans l'engrenage, et c'est là qu'on peut perdre du temps.

M. G. : L'informatique en agricole, c'est un bel outil. Bien utilisée, c'est plutôt un gain qu'une perte de temps. La contrainte administrative, elle y est, que ce soit par papier ou par informatique. Mais par informatique, ça améliore quand même les choses.

### **Votre formation à CE.GEST.I. vous a-t-elle**

GAEC Entre les Deux Villes:

Crion (54)  
2 associés  
Céréales et viande

### **aidés dans votre travail ?**

V. G. : Oui, c'est certain. Pour ce qui est de l'archivage, les fichiers étaient un peu éparpillés. On a pu les reclasser à notre façon pour mieux s'y retrouver. Quand c'est bien rangé, on retrouve plus facilement les choses. C'est comme dans un vrai bureau : les classeurs et les intercalaires...

### **On parle beaucoup d'agriculture connectée. Est-ce une réalité ?**

M. G. : on a par exemple l'autoguidage sur le tracteur, pour semer ou pour moissonner. On ne touche plus le volant. Le tracteur se positionne avec une précision de 1 à 3 cm par rapport à sa ligne de référence, après il part tout seul.

V. G. : On est guidé par RTK (« Real Time Kinematic » NDLR). C'est plus précis que le GPS. Ce sont les satellites qui donnent la trajectoire, mais il y a une balise qui permet de corriger pour avoir la précision.

M. G. : Pour bien marcher, il nous faut un minimum de 12 à 13 satellites. L'informatique se diffuse maintenant dans la plupart des outils agricoles. C'est lié : il y a toujours un écran, un clavier. L'exploitant soucieux de la performance technique de son matériel, passe aussi du temps dans son bureau informatique.

**Je vois que pour vous « c'est déjà demain », merci pour votre témoignage et à très bientôt en formation.**

## L'avis du technicien

### Lois de finances: le point sur vos avantages

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les avantages fiscaux liés à l'adhésion à un centre de gestion agréé ont été revus. Pour en bénéficier, vous devez relever d'un régime réel d'imposition (de droit ou sur option) et répondre aux quatre conditions suivantes :

- être imposable à l'impôt sur le revenu ;
- relever d'un régime réel d'imposition (normal ou simplifié) ;
- avoir adhéré pendant la durée totale de l'exercice comptable dont provient le bénéfice déclaré (la première année, vous devez adhérer dans les cinq mois de l'ouverture de votre exercice comptable ou du début de votre activité)
- joindre à votre déclaration de résultats l'attestation fournie par le centre.

**La non majoration de 25% du revenu imposable.**

Pour rappel, le montant des revenus imposés dans les catégories des bénéfices industriels et commerciaux ou bénéfices agricoles est multiplié par 1,25 avant d'être soumis au barème de l'impôt sur le revenu. Cette majoration n'est cependant pas appliquée aux adhérents à un organisme de gestion agréé.

**La réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion au centre de gestion**

Les adhérents relevant normalement du régime des microentreprises, **et qui ont opté** pour un régime réel d'imposition, ont droit par ailleurs à une réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion à un CGA. Le montant de ces frais doit être indiqué sur la

déclaration de revenus personnelle des adhérents.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la réduction d'impôt est limitée aux deux tiers des dépenses de tenue de la comptabilité et d'adhésion au centre de gestion agréé et plafonnée à 915 € par an. Elle ne peut jamais être supérieure au montant dû de l'impôt sur le revenu.

**La déduction intégrale du salaire du conjoint travaillant sur l'exploitation ou dans l'entreprise.**

En cas d'adhésion à un centre de gestion agréé, la déduction du salaire du conjoint est intégrale.

**Pour en savoir plus rendez-vous sur notre site [www.cegesti.fr](http://www.cegesti.fr)**

## La vie du CGA

### Rencontres interprofessionnelles : un spécialiste du bonheur au travail



Lionel SOUBEYRAN

Lionel SOUBEYRAN est un touche-à-tout, mais il est surtout un pionnier. Consultant, formateur professionnel, il fut président du syndicat des formateurs indépendants, coach, médiateur, voilà un homme occupé. Préoccupé aussi, par son prochain et son bien être au cœur de l'entreprise.

C'est de ce thème dont il va nous faire part lors des 7<sup>èmes</sup> rencontres interprofessionnelles organisées par CEGESTI le samedi 13 juin après-midi. Fort de 40 ans de vie professionnelle et d'ardentes recherches dans le domaine de la qualité relationnelle, il œuvre aujourd'hui en pionnier sur la thématique du « bonheur au travail » via le concept d'entreprise libérée.

Il viendra témoigner de cette expérience concrète avec sa truculence, son regard légèrement provocateur et sa connaissance du sujet qui font de lui actuellement une référence dans l'hexagone.

Cette conférence-débat sera le temps fort de la journée du 13 juin, où nous fêterons aussi les 10 ans de fonctionnement du centre interprofessionnel nouvelle formule (CEGESTI), lien entre les professionnels de la boulangerie, de l'agriculture et les autres professionnels du commerce de l'artisanat et des services. A l'issue de la conférence, les personnes présentes partageront un pot de l'amitié accompagné de produits du terroir des adhérents de CEGESTI.

**Chaque adhérent est convié aux 7<sup>èmes</sup> rencontres interprofessionnelles  
Le samedi 13 juin 2016 après-midi, à Vandoeuvre**